



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (EISMV) DE DAKAR



DIRECTION GENERALE

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES RESSOURCES
HUMAINES

Dakar, le 11 novembre 2024

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

**L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar
cherche une société pour les prestations de nettoyage et d'entretiens
de ses bâtiments**

L'Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar est un établissement public international d'enseignement supérieur vétérinaires à vocation professionnelle, commune à quatorze (14) Etats membres. Elle a été créée en 1968 par la volonté des Chefs d'Etats et de gouvernement de l'organisation commune Africaine et Malgache (l'OCAM).

Dotée de la personnalité internationale et de l'autonomie financière, l'EISMV bénéficie d'un régime financier spécial. Son instance suprême de décision est le Conseil d'administration constitué des ministres chargés de l'enseignement supérieur des pays membres et qui se réunit annuellement.

L'EISMV cherche une société pour les prestations de nettoyage et d'entretien de plusieurs de ses bâtiments (bâtiments administratifs, salles de cours espaces extérieures, cours intérieures et la cité des étudiants (toilettes des étudiants y compris) et l'annexe de l'EISMV sis à Yarakh.

I. Conditions de soumission des offres

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Le dossier de candidature doit comprendre obligatoirement les pièces suivantes :

1. Une présentation complète de l'entreprise ainsi que la qualification du personnel clé (CV, plan de remplacement...) et les produits d'entretien couramment utilisés (fiches techniques de sécurité) ;



ECOLE INTER-ETATS DES SCIENCES ET MEDECINE VETERINAIRES (EISMV) DE DAKAR



2. Une offre financière comprenant : La proposition détaillée d'organisation du service (planning, horaires, nombre et qualification des personnels et approvisionnements) ;
3. Le coût mensuel hors taxes pour la totalité du personnel nécessaire pour l'hygiène continue des locaux confiés ainsi que pour les matériels et produits d'entretien utilisés ;
4. Une lettre de soumission précisant le prix de la prestation et dument signé par la personne compétente ;
5. Un extrait de l'enregistrement
6. Une attestation de non faillite de moins de trois (3) mois ;
7. Un quitus fiscal de moins de trois (3) mois (original) ;
8. Une attestation de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) de moins de trois (3) mois ;
9. Une attestation de l'Institut de Prévoyance Retraite du Sénégal (IPRES) de moins de trois (3) mois ;
10. Attestations de deux prestations similaires réalisées datant de moins de cinq (5) ans.

N.B. En cas de manquement de l'une de ces pièces l'offre sera déclarée irrecevable, une visite des locaux peut être organisée à la demande du ou de la soumissionnaire

II. Soumission des offres

Les avis de manifestations d'intérêt doivent être déposés sous plis fermés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **12 décembre 2024 à 16h00** et porter expressément la mention « *Manifestation d'intérêt pour certifier les comptes de l'exercice de l'EISMV* ».

Adresse : Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) - BP 5077 Dakar Fann ou par courrier électronique : directiongenerale@eismv.org ou contact@eismv.org.

Aucun dossier n'est recevable après la date limite.

Directeur Général

Professeur Yalacé Yamba KABORET